

Compte-rendu du Conseil d'École du jeudi 9 février 2017

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 9 février à 18h30, en présence de M. Le MENS (Adjoint aux travaux), de M. GAUDIN (DDEN), de Claudine AUTRET, employée communale, des enseignants et des parents d'élèves élus. Sont excusés : M. VIGNON (Maire), Mme POULMARCH et M. SIMON (enseignants).

1- Budget primitif :

Voici le détail des demandes adressées au Conseil Municipal par le Conseil des Maîtres avant le vote du budget :

* **Fonctionnement** (fournitures diverses, ...) : **14 000 €** demandés (en légère hausse, en raison de la réforme)

* **Investissement** : **6 7775 €** demandés, hors doublage ou remplacement des rideaux de 2 classes.

Pour chiffrer plus précisément les dépenses dues aux réparations à venir, une estimation du coût a été effectuée grâce aux précieux conseils de Gildas, employé communal, ceci afin d'éviter les "mauvaises" surprises.

Un classement des priorités a été établi par le directeur et sera transmis en mairie avant les vacances.

Ont été demandés pour cette année :

2 vidéoprojecteurs, 1 ordinateur portable, des tables et des chaises d'élèves, 3 écrans muraux (vidéoprojection), la sécurisation des prises électriques dans le bureau de direction, l'aménagement du local des ATSEM.

* **Subventions diverses** :

Voyage des CM2 en Vendée (1 500 €), Transports divers (1 500 €), Formation aux Premiers Secours (200 €):
3 200 €

M. Le Mens précise que les travaux du futur complexe Garderie/Bibliothèque commenceront au cours de la semaine du 20 février prochain. Les nuisances inhérentes au chantier devraient être réduites, dans la mesure du possible, durant les heures scolaires. La livraison des nouveaux bâtiments est prévue pour la fin février 2018.

2- Organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2017:

Les horaires définis à la rentrée 2014 doivent faire l'objet d'une nouvelle décision, ceci même s'ils doivent être maintenus sans changement à la rentrée 2017. Il est important de recueillir l'avis du Conseil d'école du 2ème trimestre. Ensuite, le maire adressera pour avis et transmission à l'IA-Dasen, un projet d'organisation du temps scolaire indiquant avec précision les éléments suivants : répartition des heures d'enseignement, horaires de la pause méridienne et des temps d'activités périscolaires ainsi que les horaires d'APC. Cette démarche doit être effectuée avant le 10 mars 2017.

Le Conseil d'école, après avoir effectué le bilan des années passées a souhaité reconduire, dans l'état, le projet déjà initié soit:

Lundi, mardi, jeudi : TAP libres (garderie) : de 16h à 16h30, encadrés par le personnel communal.

Vendredi : TAP avec activités, de 15h à 16h30, encadrés par le personnel communal pour les 3 classes maternelles et par des intervenants professionnels rémunérés, du CP au CM2, pour un coût de 2€/enfant par vendredi.

Les APC, encadrés par les enseignants, se dérouleront toujours le mardi, de 16h à 17h.

(Voir document joint sur le PEDT : Projet Educatif Territorial)

3- Questions diverses :

*** Prolongation d'un contrat d'AVS:**

Le Conseil appuie la demande de reconduction du contrat d'AVS de Marielle Bomer pour l'an prochain, celui-ci arrivant à échéance en juillet prochain. En effet, Mme Bomer souhaite son renouvellement avec éventuellement une transformation de celui-ci en contrat ASEH (Accompagnant d' Elèves en Situation de Handicap), ce qui lui permettrait de pouvoir assurer sa mission durant plusieurs années.

A noter, depuis le 16 janvier, l'arrivée d'une 2ème AVS sur l'école : Christine Fers, qui exerce en CP, CE1, CM1 et CM2. C'est une excellente nouvelle car il faut préciser que nous l'attendions depuis le 1er septembre 2016!

*** Conseil d'enfants (Voir compte-rendu affiché)**

Il a été décidé que les enseignants, lors d'un prochain conseil des maîtres, étudieront de près le règlement adopté début septembre et le modifieront, le cas échéant, pour permettre une meilleure cohabitation de tous les élèves durant les récréations.

*** Goûters :**

Actuellement, en maternelle, 2 classes sur 3 ne proposent plus de goûters aux élèves sur le temps scolaire. Dans un prochain conseil des maîtres, une harmonisation des pratiques sera étudiée pour le 3ème trimestre ou la rentrée de septembre 2017.

Prochain Conseil d'École : Jeudi 22 juin 2017